

CONDITIONS de RÉSERVATION VISITE GUIDÉE-2020

Maison de Jules Verne 2, rue Charles Dubois – 80000 AMIENS

Modalités de réservations :

L'émission d'un contrat de réservation correspond à une prise d'option. La réservation est définitive à réception du contrat de réservation **dûment signé et daté par vos soins**.

Les créneaux de visites :

Basse saison (du 15 octobre au 14 avril):

-les lundis, jeudis et vendredis : 10h/11h15/14h/15h15/16h30

-les mercredis: 10h/11h15/15h15/16h30

-les mardis : fermeture Pas de groupes le weekend.

Haute saison (du 15 avril au 14 octobre):

-les lundis, jeudis et vendredis : 10h/11h15/14h/15h15/16h30

-les mercredis: 10h/11h15/15h15/16h30

-les mardis: 14h/15h15/16h30 (fermeture le matin)

Pas de groupes le weekend. Les animations scolaires :

Elles sont réalisables uniquement les lundis, mardis et jeudis. L'effectif par atelier est de 25 élèves sauf pour l'animation « Les Aventures de la Famille Raton » 15 élèves.

Les visites guidées en langues étrangères :

Elles sont proposées en deux langues : anglais et allemand (sous réserve de la disponibilité des guides)

Conditions de visite :

Pour des raisons de circulation et de sécurité au sein de la Maison de Jules Verne, les groupes seront divisés en sous-groupes de 17 personnes maximum, accompagnateurs inclus. En fonction du nombre de participants, un, deux ou trois guides seront à votre disposition. Le grenier est inaccessible à la visite guidée.

L'effectif ne doit en aucun cas dépasser les 51 personnes, accompagnateurs inclus.

Tarifs:

Groupes adultes de 10 à 15 personnes :

-Visite guidée : **7€ par personne**

-Supplément langues étrangères : 29€/ groupe de 17 personnes

-Visite guidée groupe avec handicap : **5€ par personne**

Groupes adultes de 16 à 51 personnes :

-Visite guidée : 6€ par personne

-Supplément langues étrangères : 29€/ groupe de 17 personnes

-Visite guidée groupe avec handicap : 5€ par personne

Groupes scolaires:

-Visite guidée : 4€/élève -Atelier 1h : 42€/groupe -Atelier 2h : 85€/ groupe

-Supplément langues étrangères : 29€/ groupe de 17 personnes

Modifications des conditions initiales de la prestation :

Toute modification d'horaire ou de date doit être signalée le plus rapidement possible par téléphone puis confirmée par courrier ou par courriel au minimum 7 jours avant la visite, sous réserve de disponibilité des guides.

Retard:

<u>Sans nouvelle de votre part et passé un délai de 20 minutes</u>, notre (nos) guide(s) n'est plus tenu de vous attendre. Le temps de visite tiendra compte des impératifs du guide.

Annulation:

Toute annulation de réservation doit être signifiée par courrier, par courriel ou par téléphone au plus tard **72 heures** avant la date initialement prévue. Dans le cas contraire, le paiement de la prestation reste dû, sauf en cas de force majeure qui échappent à la responsabilité du groupe et de la Maison de Jules Verne.

Modalités de paiement :

La prestation doit être acquittée le jour de la visite en espèces, par chèque à l'ordre de l'ordre de la Maison Jules Verne ou par carte bancaire. La facture acquittée est envoyée par courrier postal après la visite. Pour les collectivités ou les établissements scolaires ne pouvant régler sur place, le responsable du groupe devra signer un bon d'engagement accompagné d'un bon de commande avec les coordonnées exactes pour l'établissement de la facture.

Responsabilité:

L'établissement organisateur de la sortie s'engage à assurer la surveillance du groupe et sa responsabilité serait, le cas échéant, recherchée en cas de dommage direct ou indirect causé par un membre du groupe. Lors de la visite, le groupe doit se conformer aux consignes de sécurité données par le guide. En cas de non respect de ces consignes, le guide se réserve le droit d'interrompre la visite.